



Garde des enfants les week end et jours fériés

Par **fabrous**, le **29/05/2009** à **12:59**

Bonjour, je suis papa de 2 enfants de 9 et 12 ans et divorcé, j'ai une garde élargie aux milieux de semaine (une sur deux), étant donné que lorsqu'il y a un jour férié avant ou après le week end concerné, ils restent chez moi (comme ce lundi 1er juin). mon fils m'a dit qu'il n'avait pas l'école mardi 02 juin, et, mercredi après midi ils sont également chez moi jusqu'au jeudi matin. ma question est : je dois les ramener quand? lundi soir? mon fils avait l'air de dire qu'ils resteraient mardi et mercredi. j'aimerais savoir afin de ne pas enfreindre la loi, les textes n'étant pas clairs à 100%
merci beaucoup pour vos réponses